



ASSOCIATION
REGIONALE ROMANDIE



Coupe régionale – saison 2017/18 – ARH Romandie

09.06.2017

Tous les clubs affiliés à l'ARH ont le droit de participer avec les équipes inscrites au Championnat 2017/18 dans les catégories suivantes (inscription facultative):

| | |
|------------------------------|--|
| Coupe régionale Hommes | 2e ligue, 3e ligue, 4e ligue, juniors M19G (toute catégorie) |
| Coupe régionale Dames | 2e ligue, 3e ligue, juniors M18F (toute catégorie) |
| Coupe régionale Juniors M17G | Juniors M17G (toute catégorie) |
| Coupe régionale Juniors M15 | Juniors M15 (toute catégorie) |
| Coupe régionale Juniors M16F | Juniors M16F (toute catégorie) |
| Coupe régionale Juniors M14F | Juniors M14F (toute catégorie) |

Nombre minimum d'équipes inscrites par catégorie: 4 équipes

Frais d'inscription par équipe

| | |
|---------------------------|------------|
| Coupe régionale Hommes | CHF 100.00 |
| Coupe régionale Dames | CHF 100.00 |
| Coupes régionales juniors | CHF 50.00 |

Tirage au sort

Les rencontres seront tirées au sort de tour en tour.

Les équipes de la ligue plus basse ont toujours le droit de domicile (voir RC et directives, annexes). Si les deux équipes évoluent dans la même ligue, celle tirée au sort en premier a le droit de domicile. Un échange est autorisé uniquement avec l'accord de l'adversaire.

Le département SPuSR définit une période durant laquelle les matchs doivent être programmés. La date exacte est fixée par les deux équipes et d'un commun accord. Un renvoi de match et une programmation en dehors de la période fixée doivent être demandés au SPuSR. En cas de litige, le SPuSR tranchera.

Mode

Le gagnant d'une rencontre se qualifie pour le tour suivant.

Les matchs suivants seront disputés lors du week-end final de Coupe régionale du 17/18 mars 2018 dans un même lieu par région (organisé par l'ARH en collaboration avec la FSH) :

Samedi 17.03.2018

| | | |
|-------|---------------|------------------------|
| 13.30 | Demi-finale 1 | Coupe régionale Hommes |
| 15.30 | Demi-finale 2 | Coupe régionale Hommes |
| 17.15 | Demi-finale 1 | Coupe régionale Dames |
| 19.00 | Demi-finale 2 | Coupe régionale Dames |

Dimanche, 18.03.2018 (l'ordre des finales juniors peut être adapté selon les régions, par exemple pour permettre aux équipes du même club de jouer à la suite)

| | | |
|-------|--------|------------------------------|
| 10.30 | Finale | Coupe régionale Juniors M17G |
| 12.15 | Finale | Coupe régionale Juniors M16F |
| 14.00 | Finale | Coupe régionale Juniors M15 |
| 15.45 | Finale | Coupe régionale Juniors M14F |
| 17.45 | Finale | Coupe régionale Dames |
| 19.30 | Finale | Coupe régionale Hommes |

Les finalistes des catégories Hommes et Dames ont le droit de participer à la Coupe suisse de la saison suivante. Les finalistes reçoivent des médailles d'or et d'argent ainsi qu'une coupe itinérante.



**ASSOCIATION
REGIONALE ROMANDIE**



Modalités en cas de match nul

Lorsqu'à la fin du match, le résultat est nul, les modalités suivantes s'appliquent (jusqu'à ce que l'une des deux équipes prenne l'avantage) :

Match nul:

5 minutes de pause, prolongation 2x5 minutes avec 1 minute pour le changement de côté; équipe recevant engage en premier

Si toujours match nul (*excepté lors du week-end final de Coupe régionale*):

5 minutes de pause, 2e prolongation 2x5 minutes avec 1 minute pour le changement de côté; l'équipe visiteur engage en premier

Si toujours match nul:

Jets de 7m, 5 joueurs sont sélectionnés par équipe, l'équipe recevant effectue le premier jet

Si toujours match nul:

Jets de 7m, l'équipe visiteur effectue le premier jet, un joueur par équipe en alternance (les 5 joueurs sélectionnés auparavant peuvent à nouveau tirer); deuxième tir par joueur uniquement lorsque tous les joueurs de l'équipe ont tiré dans cette phase de jets de 7m.

Droit de jouer

Les joueurs / joueuses ont le droit d'être engagé/es dans les équipes et catégories de Coupe dans lesquelles ils/elles seraient également autorisé/es à jouer en Championnat (voir en détails dans le RC et directives 17/18).

Règles de jeu

Les règles IHF, les compléments de la FSH, du règlement des compétitions et des directives s'appliquent.

Temps de jeu

Les matchs durent 2x30 minutes dans toutes les catégories, avec une pause de 10 minutes.

Gestion du match

En analogie aux directives FSH.

Comme lors d'un match de championnat, un rapport de match doit être établi. Le week-end final doit être suivi avec liveticker, autrement son utilisation est facultative.

Sur demande, les joueurs doivent pouvoir attester de leur identité (copie de passeport ou document officiel).

Les frais de location de la salle sont à la charge de l'équipe recevant, les frais de déplacement à la charge de l'équipe visiteur.

Les frais d'arbitrage sont réglés par le RC, article 19 des directives.

La juridiction du Règlement juridique s'applique en règle générale. Une suspension prononcée en Championnat régulier est aussi valable pour les matchs de Coupe. Une suspension prononcée en Coupe est aussi valable pour les matchs de Championnat régulier.